**DECLARATION DU BURUNDI A LA 46ème SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL SUR L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL**

**Union des Comores : Le vendredi 03 mai 2024 : 9h00-12h30**

Merci Mr le Président,

Le Burundi salue et félicite la délégation l’Union des Comores pour la présentation de son rapport national.

Les progrès réalisés par le Gouvernement comorien en vue de la protection et la promotion des Droits de l’Homme dans le pays sont vivement appréciés.

Notre délégation se réjouit notamment de la mise en place d’une Stratégie Nationale de la Lutte contre les Violences faites aux Femmes et aux Mineurs ; et de l’adoption d’une Politique Nationale de la Jeunesse ; d’une loi relative à l’organisation judiciaire qui prévoit, entre autres, une décentralisation judicaire afin de permettre à la justice d’être plus proche de la population, des aides juridictionnelles au profit des groupes vulnérables, ainsi que la mise à disposition d’avocats d’office pour des accusés aux moyens faibles.

Enfin, dans un esprit constructif, nous formulons deux recommandations :

1. Poursuivre et parachever le processus d’adoption de la loi cadre pour l’égalité des genres ;
2. Mettre en place des mesures supplémentaires visant à faciliter l’accès à l’eau potable et à progresser dans la réduction de la pauvreté et de la mortalité infantile.

Je vous remercie.